

Formule de certificat n° 1.—Je certifie que des relevés ont été reçus de tous les maîtres de poste de la province de _____ pour le semestre clos le _____ et le mois expiré le _____ à l'exception de ceux qui sont portés sur la liste ci-annexée et marqués _____ ; que le relevé portant la lettre "C", ci-inclus, est un sommaire des états reçus ; que l'état transmis par chaque maître de poste a été examiné par le département et est correct sous tous rapports, arithmétiquement et autrement ; que les recettes de dépôt couvrant \$ _____, la somme portée sur le dit sommaire "C" sous le titre "argent reçu des maîtres de poste," ont été reçues et transmises au receveur général, et que les timbres restant aux maîtres de poste et accusés par eux ont été comparés avec les relevés faits par les inspecteurs.

Formule de certificat n° 2.—Je certifie que le relevé marqué _____ ci-inclus, indiquant la réception et l'émission de timbres-poste et de carte-postales pour le trimestre clos le _____ est correct, arithmétiquement et autrement ; que la balance qu'il accuse à la clôture du trimestre a été vérifiée ; que les détails des quantités inscrites comme émises aux maîtres de poste ont été comparés avec leurs accusés de réception et trouvés corrects ; que les timbres avariés renvoyés par les maîtres de poste, s'élevant à \$ _____ ont été détruits.

BUREAU DE L'AUDITEUR, OTTAWA, 5 juillet 1887.

MONSIEUR,—Je vais bientôt faire connaître au Conseil de la Trésorerie jusqu'à quel point sa minute du 21 juin 1886, qui ordonnait l'examen et l'audition des comptes du revenu, a été exécutée. Je n'ai pas encore reçu de réponse à ma lettre du 1er avril sur ce sujet.

Bien à vous,

Au sous-directeur général des postes.

J. L. McDOUGALL, A.G.

BUREAU DE L'AUDITEUR, OTTAWA, 16 décembre 1887.

MONSIEUR,—Relativement à l'examen et à l'audition des comptes du revenu, je dois vous demander un relevé donnant un détail : (1) les arrérages dus par les percepteurs au 30 juin dernier ; (2) les sommes reçues en paiement de ces arrérages jusqu'au 30 septembre dernier. A l'avenir, j'aurai besoin de ces détails tous les ans, et je vous prie de me les faire préparer et envoyer aussitôt que possible après le 30 septembre, chaque année.

Bien à vous,

Au sous-directeur général des postes.

J. L. McDOUGALL, A.G.

BUREAU DE L'AUDITEUR, OTTAWA, 16 décembre 1887.

MONSIEUR,—Je me permets de vous rappeler encore une fois que je n'ai pas reçu de réponse à ma lettre du 1er avril dernier concernant l'examen et l'audition des comptes du revenu des postes.

Bien à vous,

Au sous-directeur général des postes,

J. L. McDOUGALL, A.G.